

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.014

L'An deux Mille Seize, le 21 mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 mars 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 mars 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO  
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY  
Mme Marie-Noëlle PELTIER représentée par M. Didier QUENTIN

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016 – COMMUNE DE ROYAN

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

Préalablement au vote du budget primitif, le D.O.B. (Débat d'Orientation Budgétaire) permet de **discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation financière.**

## **I – DISPOSITIONS LEGALES**

Le D.O.B est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des communes de plus de 3 500 habitants (Art.L 2312-1).

En cas d'absence de D.O.B., toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale.

Il doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

De plus, le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le D.O.B. ne peut intervenir ni le même jour ni la même séance que le vote du Budget Primitif.

## **II – MODIFICATIONS LIEES A LA LOI PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE (NOTRe) DU 07 AOUT 2015.**

### **Article 107 « Amélioration de la transparence financière ».**

- Le D.O.B. des E.P.C.I. doit être transmis obligatoirement aux communes membres et, celui des communes au président de L'E.P.C.I. dont la commune est membre.
- Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3 500 habitants présente à son assemblée délibérante, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport de présentation du D.O.B. comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.
- Lorsqu'un site internet de la collectivité existe, le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires doit être mis en ligne (décret à venir pour préciser les conditions de mise en ligne).

## **III – APERCU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE**

### **A – ZONE EURO**

Profitant de la faiblesse de l'euro, des taux, et du prix du pétrole, le retour de la croissance en zone euro s'est confirmé en 2015, mais à un rythme décevant. (+1,5 % - source INSEE).

En 2016, la zone euro va bénéficier d'un environnement extérieur toujours caractérisé par la faiblesse du prix du pétrole et de l'euro, une politique monétaire accommodante facilitant l'accès au crédit, et des politiques budgétaires neutres voire expansionnistes dans certains pays, notamment en Allemagne et en Italie.

Selon le consensus, la croissance pourrait ainsi atteindre 1,7 % en moyenne en 2016, contre 1,5 % en 2015.

La demande intérieure devrait en être le moteur principal.

Toute la question est de savoir dans quelle mesure la confiance va revenir pour permettre un décollage des investissements suffisants.

A noter enfin, que la faiblesse de l'inflation demeure un problème pour la Banque Centrale Européenne (B.C.E.).

## **B – EN FRANCE**

La reprise se fait en dents de scie (croissance de + 0,7 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, + 0% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, + 0,3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, et + 0,2% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015).

A l'instar de la zone euro, la croissance française va continuer à bénéficier de plusieurs facteurs favorables.

L'inflation devrait demeurer faible, la faiblesse de l'euro, qui devrait s'accroître légèrement, améliore la compétitivité des entreprises françaises, enfin la croissance de la zone euro devrait également être plutôt favorable à la France (meilleure demande intérieure compensant le ralentissement du commerce international).

Les conditions de crédit se resserrent légèrement, néanmoins les taux d'intérêt demeurent très faibles.

## **IV – LES PRINCIPALES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITES LOCALES (LOI DE FINANCES 2016 ET LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2015)**

### **A – LA D.G.F. 2016 ET LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES D'EXONERATIONS D'IMPOTS DIRECTS LOCAUX.**

#### **1. – D.G.F. :**

Elle est évaluée au plan national à 33,2 milliards € (-9,2 %/2015). La diminution pour les communes représente 1,9 % des recettes réelles de fonctionnement 2014.

#### **2. – Allocations compensatrices d'exonérations d'impôts directs locaux :**

Le financement de la progression de la péréquation verticale est assuré par une minoration de 5,4 % des allocations compensatrices d'exonérations d'impôts directs locaux soit pour Royan : - 60 000 €.

**NB** – La mise en application de la réforme de la D.G.F. du bloc communal est repoussée à 2017.

La contribution des collectivités au redressement des comptes publics sera de 3,67 milliards € en 2016 (comme en 2015), dont 1,45 milliards € pour les communes (39,50 %).

### **B – LA D.N.P. (DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION)**

Elle sera supprimée en 2017 au profit de la D.S.U. (Dotation de Solidarité Urbaine) et de la D.S.R. (Dotation de Solidarité Rurale).

Aucun dispositif de compensation n'est prévu pour les 79 communes touchant uniquement la D.N.P. pour un montant de 28 millions € (**dont la Commune de ROYAN** ce qui représente une baisse de 360 000 €).

### **C – REVALORISATION FORFAITAIRE DES VALEURS LOCATIVES.**

Le taux retenu au plan national par le gouvernement est de +1% pour 2016 (il était de + 0,9 % en 2014 et 2015).

### **D – TAXE DE SEJOUR**

L'article 90 de la L.F.I. 2016 impose une date limite au 1<sup>er</sup> octobre de l'année pour les délibérations concernant les taxes de séjour perçues l'année suivante.

L'article 59 de la L.F.R. 2015 prévoit, qu'à compter de 2018, les collectivités reçoivent des services fiscaux la liste des locaux soumis à la taxe de séjour (ceci pour lutter contre la fraude).

### **E – ELARGISSEMENT DES DEPENSES ELIGIBLES AU FONDS DE COMPENSATION POUR LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (F.C.T.V.A.).**

Actuellement, le bénéfice du F.C.T.V.A. concerne uniquement les dépenses réelles d'investissement.

Cette mesure élargit l'assiette du F.C.T.V.A aux dépenses d'entretien des bâtiments publics, de la voirie et des dépenses d'investissement dans le haut-débit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le F.C.T.V.A relatif aux dépenses d'entretien sera comptabilisé en recettes de fonctionnement.

## **F – RECONDUCTION DU FONDS D'AMORÇAGE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.**

Institué par la loi du 8 juillet 2013, il est reconduit pour la rentrée 2015/2016.

Le montant est de 50 € par élève pour toutes les communes, majoré de 40 € par élève pour les communes répondant à certains critères.

## **G – ABAISSEMENT DE LA COTISATION DES COLLECTIVITES AU C.N.F.P.T. (CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE).**

Afin d'aider les collectivités locales dans leur participation à l'effort de redressement des finances publiques, il a été décidé « d'alléger » les charges des collectivités liées à leur contribution au C.N.F.P.T., le taux passant de 1% à 0,9 %, ce qui représente pour Royan une économie de 9 000 €.

## **V – SITUATION DE LA COLLECTIVITE**

### **A – ANALYSE RETROSPECTIVE (2010 – 2014)**

Sur la période, les **recettes réelles de fonctionnement** ont progressé en moyenne de **+0,63 %/An**.

**Les dépenses réelles** ont évolué en moyenne de **+2,19 %/An**, soit un différentiel négatif de 1 916 0000 € (effet ciseau)

### **Voir tableaux joints concernant la rétrospective**

Les **recettes** ont été principalement impactées par le prélèvement casino, les droits de mutation et la D.G.F. Sur la période, **la baisse représente environ 1 million €.**

Pour les **dépenses**, l'augmentation provient pour l'essentiel :

- des fluides (Gaz/Electricité),
- des intérêts du prêt toxique,
- des pertes de change
- de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

Les charges de personnel représentent le premier poste de dépense en fonctionnement. La maîtrise de leur évolution constitue un enjeu majeur pour la collectivité. Sur la période de 2010 à 2015, elles connaissent une augmentation moyenne de 1,2 % par an. Les hausses enregistrées sont dues à la mise en œuvre de plusieurs dispositifs légaux :

● relèvement du taux de cotisations CNRACL employeur  
2012 : 27,40% - 2013 : 28,85% - 2014 : 30,40% - 2015 : 30,50%

● relèvement du taux de cotisations IRCANTEC employeur  
2012 : 3,53% - 2013 : 3,68% - 2014 : 3,80% - 2015 : 3,96%

● relèvement du taux de cotisations VIEILLESSE employeur (plafonné et totalité)  
2014 : 10,20% - 2015 : 10,30%

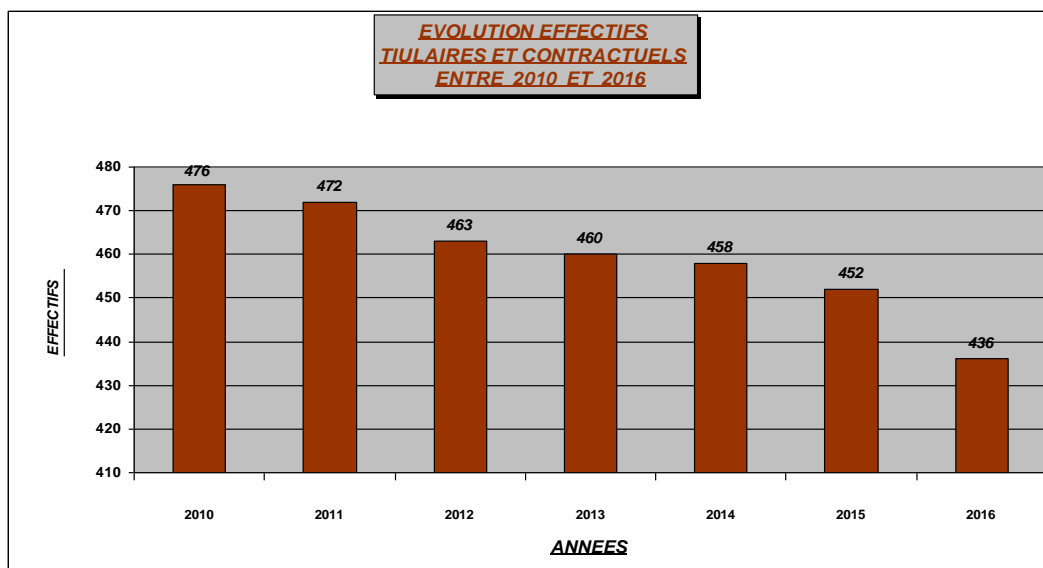
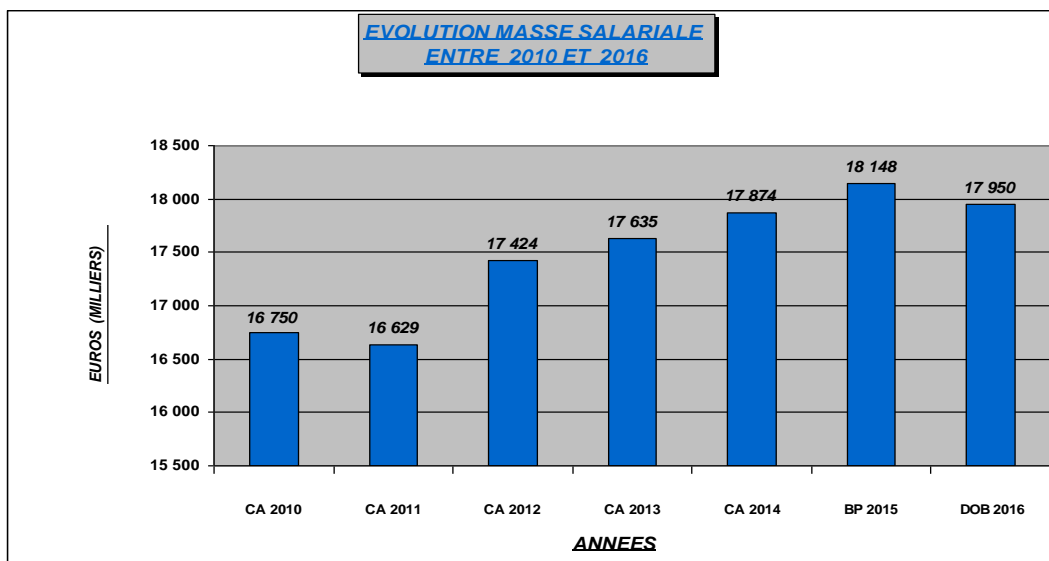
} *Surcoût = 612 000 €*

● mise en œuvre en septembre 2014, des nouveaux rythmes scolaires avec la mise en place des activités périscolaires. Coût des deux années scolaires = 38 900€

● revalorisation des grilles indiciaires des catégories B et C en février 2014 et janvier 2015.  
Coût cumulé = 602 000€

● recrutement de six jeunes en emploi d'avenir en 2013 (actuellement 7 en fonction).  
Coût cumulé = 275 000€

- incidences liées au glissement vieillissement technicité (GVT) issu du déroulement de carrière des agents. Coût cumulé = 936 000€



Le coût est estimé à 1,3 millions €.

Il y a donc eu un « effet ciseau » qui a conduit à une épargne nette négative en 2014 (- 91 000 €).

Malgré ce contexte difficile, la ville a maintenu ses engagements :

- Ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité directe locale
- Poursuivre la politique de désendettement
- Gestion rigoureuse de la masse salariale
- Maintien de l'enveloppe consacrée aux investissements

## **B – LA GESTION DE L'ANNEE 2015**

Par rapport à 2014, les **recettes réelles de fonctionnement** ont progressé de **+1,30 %**.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont en recul de **-1,70 %**.  
Soit un différentiel de + 1 120 000 €.

L'année 2015 a vu la **D.G.F.** reculer de - **780 000 €/2014**. Grâce à un bon dernier trimestre, les **droits de mutation** ont progressé de + **280 000 €/2014**. Ce résultat a permis d'atténuer une partie de la baisse « historique » de la D.G.F. (6 000 000 € en 2013 et seulement 3 000 000 € en 2017).

Pour les dépenses, il faut souligner que les **charges courantes** sont en retrait de **-1,40 %/2014**, et que la **masse salariale** ne progresse que de + **0,45 %/2014**, grâce à une gestion active des effectifs.

L'année 2015 aura aussi permis la mise en place d'un nouveau mode de gestion du centre équestre (la ville reprenant dans ses comptes le déficit de fonctionnement de la régie pour un montant de 380 000 €).

En conséquence de nos efforts, la ville dégage une **épargne nette positive (+ 128 000 €)**. Elle n'a **toujours pas augmenté les taux des impôts locaux**, a continué à se désendetter, et a soutenu l'investissement (8 370 000 €).

## **VI – TENDANCES BUDGETAIRES ET GRANDES ORIENTATIONS DE LA COLLECTIVITE 2016/2017.**

### **A – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

#### **1. La fiscalité**

Soucieuse de préserver le pouvoir d'achat des contribuables, la ville a maintenu les taux communaux des impôts locaux inchangés, et ceci depuis 2009.

Pour **2016/2017**, la **perte cumulée de D.G.F.** va atteindre **4,6 millions €**. Les économies initiées en 2014/2015 devront être reconduites.

De nouvelles sources d'économies sont d'ores et déjà actées (fluides, fournitures, prestations, masse salariale, subventions,.....).

De plus, la gestion active de la dette permettra aussi de réduire de 500 000 € les charges financières.

Malgré tous ces efforts entrepris, il n'est pas possible de compenser intégralement la baisse drastique de D.G.F. imposée par l'Etat, surtout sur une période aussi courte (2016/2017). Cela représentera en 2017 une baisse de 3 millions € par rapport à 2013.

Une revalorisation des taux communaux des impôts locaux est donc inéluctable. Le curseur sera positionné en fonction des bases réelles qui seront notifiées à la commune dans les prochains jours.

#### **2. Les concours de l'Etat**

En 2016, puis en 2017, la ville perdra, comme en 2015, environ 800 000 € de D.G.F. (**Ces montants sont cumulatifs**).

De plus, en **2017**, l'**Etat** va **supprimer** la **D.N.P** (Dotation Nationale de Péréquation), soit une perte de recette supplémentaire de près de **360 000 €**.

Les **compensations** des **exonérations** de **taxe d'habitation**, et de **foncier bâti** sont elles aussi attendues en **baisse** d'environ **60 000 €**.

Il s'agit d'une perte cumulée de 1 220 000 €.

#### **3. Autres recettes**

Concernant le **CAREL**, le **personnel mis à disposition** a été réduit (le remboursement passant de **555 000 € en 2015** à **378 000 €** attendu en 2016).

Les **droits de mutation** sont attendus à **1 350 000 €** (soit une **baisse de 15 % par rapport à 2015**). La tendance du mois de janvier 2016, va d'ailleurs dans ce sens. (recul de 15% par rapport à janvier 2015).

Pour le **prélèvement casino** (en tenant compte des futurs travaux), le montant attendu est de **1 805 000 € (-9%/2015)**.

A noter la **suppression du prélèvement à employer Casino (- 38 000 €)**. Il s'agit d'une mesure prise par l'Etat.

Les produits des services et du domaine seront revalorisés de +3% en 2016.

## **B – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

### 1. Évolution prévisionnelle des dépenses de personnel

<u>2016</u>	<u>2017</u>
17 950 000 €	18 350 000 €

Les prévisions pour 2016 font ressortir des charges de personnel à 17 950 K€, soit une diminution de 1,1% par rapport au BP 2015 (18 148 K€).

La gestion rigoureuse des dépenses de personnel intègre pour 2016 une diminution de l'enveloppe budgétaire consacrée aux heures supplémentaires : 469 000 € (2015 : 521 008 €) et aux recrutements saisonniers : 483 000 € (2015 : 535 940 €) soit une économie totale de près de 105 000 €.

L'évolution prévisionnelle de la masse salariale tient compte de l'impact :

- du relèvement des taux de cotisation employeur

- CNRACL : 2016 : 30,60 % - 2017 : 30,65 %

- IRCANTEC : 2016 : 4,08 % - 2017 : 4,20 %

- VIEILLESSE : 2016 : 10,40 % - 2017 : 10,45 %

- de la mise en œuvre à partir de 2017, de l'accord relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations.

- réorganisation de la catégorie C avec une revalorisation indiciaire en plusieurs étapes de 2017 à 2020

- revalorisation indiciaire des catégories B (2016 à 2018) et A (2017 à 2019)

L'objectif fixé en matière de gestion des ressources humaines est de tendre vers une neutralisation de l'effet glissement- vieillissement –technicité. Cette finalité ne peut être atteinte que par :

- la maîtrise de l'évolution des effectifs en ne recrutant pas de nouveaux personnels (hors cadre d'activités nécessitant des compétences très spécifiques ) et en ne remplaçant pas, poste pour poste, les départs d'agents ( en prévision, redéploiement des six agents affectés au groupe scolaire Jules Ferry dont la fermeture est prévue en septembre 2017 )
- la mobilité et l'émergence des compétences et des qualifications en interne

### 2. Subventions

Pour tenir compte de la conjoncture actuelle, la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et au Centre Socio Culturel Marne Yeuse sont reconduites à leur montant de 2015, tout comme les subventions allouées à l'Office Municipal du Tourisme (OMT).

La subvention allouée au Comité des Fêtes et d'Animations de ROYAN (CFAR) sera réduite de 5%/2015.

Concernant les autres acteurs du tissu associatif, les enveloppes seront diminuées de 15%/2015.

En tenant compte de l'Office Municipal du Tourisme et du Palais des Congrès, **les subventions allouées par la Commune ont représentées un montant de 196 €/habitant en 2015 (contre une moyenne nationale de 98 €/habitant pour la strate démographique en 2014).**

### 3. Autres dépenses

Malgré l'incidence financière de la nouvelle convention du casino (modalités du loyer et participation aux manifestations), dont le coût supplémentaire pour la Ville est d'environ 120 000 €, les charges courantes sont contenues par rapport au BP 2015.

Ce « bon résultat » repose sur un plan d'économies qui sera reconduit en 2017 (mise en place d'un marché « UGAP » pour l'électricité, suppression des gratuités du Palais des Congrès, réduction de 10 % de l'enveloppe « petit matériel »,....)

Concernant les intérêts de la dette, le montant est d'environ 2 660 000 € pour l'année 2016. (Il intègre un taux de 6 % pour le prêt « toxique » et une parité Euro/Franc Suisse à 1,07).

La gestion active de la dette et la fin de certains prêts en Franc Suisse, permettent un recul des charges financières de 450 000 €/BP 2015 (-14,50 %).

Enfin, s'agissant des dotations aux provisions, il faut noter la provision pour les « restes à recouvrer » 2014/2015 du CAREL, concernant le personnel mis à disposition (925 000 €).

## **C – SECTION D'INVESTISSEMENT**

### 1. Dette

Le capital à rembourser sera d'environ 4 650 000 € pour l'année 2016. Il est en recul de près de 300 000 € par rapport à 2015.

A noter que deux prêts concernant « l'eau potable » ont été transférés directement au Syndicat département des eaux de la Charente Maritime.

**Voir document joint sur le tableau de bord de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2016**

### 2. Les Recettes

La principale recette concerne le produit de l'emprunt. En 2016, mais aussi en 2017, la ville empruntera 4 000 000 €/an. Conformément à ses engagements, elle se désendettera entre 550 000 € et 650 000 €/an.

Le F.C.T.V.A (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée), sera d'environ 1 100 000 €/an.

Les subventions concerneront l'Eglise Notre Dame (865 000 € pour 2016/2017), la carrière du Centre Equestre (115 000 €), le réaménagement de la puisade « MOUS » (estimation des aides d'un montant de 360 000 €), et des études pour l'A.V.A.P. (20 000 €).

Enfin, concernant le produit des cessions immobilières, il est attendu pour la période 2016/2017.

- La vente de « Foncillon » pour 2 Millions €
- La vente du « Vélodrome » pour 358 000 € (multiplexe Cinéma)
- La vente du terrain Bld Franck Lamy pour 1,07 Millions € (opération « VILOGIA » acquisition de locaux en V.E.F.A.).

### 3. Les dépenses

Grâce à la vente de « Foncillon » la Ville a la capacité d'investir environ 9 millions € en 2016.

Dans un contexte difficile pour le B.T.P., la Ville s'inscrit comme un « acteur majeur » et participe activement à l'économie du Pays Royannais.

La répartition pourrait être la suivante :

- Travaux de bâtiments pour 4,15 millions €
- Travaux V.R.D. pour 3,7 millions €
- Acquisition matériels, véhicules, logiciels,.... pour 800 000 €
- Acquisitions foncières pour 350 000 €

## **VII – LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DE LA COLLECTIVITE**

### **A – LES PROJETS « RECURRENTS »**

Ils concernent principalement les V.R.D. Sur la période 2016/2020 les opérations suivantes ont été validées :

- La Voirie (chaussées, trottoirs, accessibilité, ....) : 6,75 Millions €
- Le transfert des routes départementales : 2,2 Millions €
- Les Espaces Verts : 550 000 €
- L’Éclairage Public, Signalisation : 500 000 €
- L’enfouissement des réseaux : 500 000 €
- Les eaux pluviales : 400 000 €
- Le mobilier urbain : 220 000 €

Pour les bâtiments, il reste la dernière phase de rénovation de l’Église Notre Dame 2016/2017 (1,7 millions €).

### **B – LES PROJETS EN PHASE D’ETUDES**

- Le transfert des ateliers municipaux : 1,7 Millions €  
(la cession du terrain est estimée à 1,05 Millions €)
- La rénovation des sols du Marché Central : 1,15 Millions €  
(en attente du subventionnement F.I.S.A.C.)
- La rénovation complète de la Piscine Municipale : 4,3 Millions €  
(la fréquentation incite à la réflexion sur le « porteur du projet »).
- Plan lumière

### **C – LES PROJETS A ENGAGER**

- L’aménagement de l’Ecole Louis Bouchet suite à la fermeture de l’Ecole Jules Ferry (2016/2017) : 400 000 €  
(la cession de l’Ecole Jules Ferry est estimée à 2 Millions €)
- Le réaménagement de la Puisade « MOUS » : 635 000 €  
(les subventions devraient couvrir près de 60 % de l’opération)
- L’acquisition en V.E.F.A. de locaux Bld Franck Lamy : 1,5 Millions €  
(cession du terrain pour 1,07 Millions €)

## **VIII – LE BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL**

Depuis l’année 2011 (Excédent de fonctionnement de 700 €), le Camping Municipal est structurellement déficitaire :

	2012	2013	2014	2015
Déficit de Fonctionnement	- 12 500 €	- 9 300 €	- 22 000 €	- 24 800 €

Au **31 décembre 2015**, le **déficit cumulé** atteint **37 000 €**.

Pour tenir compte des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2016, et pour présenter un budget en équilibre, les recettes doivent être d'environ 125 000 € (hors reprise du déficit de 37 000 €).

Sachant qu'en 2015, les recettes ont été de 94 000 €, on comprend aisément qu'une décision sur le devenir du Camping Municipal doit être prise dans le courant de l'année 2016.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

### **PREND ACTE**

de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 24 mars 2016

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO

# ROYAN - CA 2010-2014 - Vue d'ensemble

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	39 253 484 €	41 475 745 €	44 487 853 €	40 516 278 €	40 254 917 €	+0,63 %
<b>RECETTES DE GESTION</b> (hors R76 & R77)	38 551 969 €	40 176 774 €	41 163 866 €	40 125 326 €	39 685 064 €	+0,73 %
<i>dont dotations &amp; participations (R74)</i>	8 364 364 €	8 304 204 €	8 144 696 €	7 896 914 €	7 635 579 €	-2,25 %
<i>dont fiscalité directe locale</i> (R731)	16 853 236 €	17 226 158 €	17 776 375 €	18 534 196 €	18 875 188 €	+2,87 %
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	32 252 416 €	34 817 071 €	35 461 794 €	34 039 115 €	35 169 341 €	+2,19 %
<b>DÉPENSES DE GESTION</b> (hors D65 & D67)	29 735 644 €	29 867 913 €	30 675 583 €	31 211 412 €	31 427 016 €	+1,39 %
<i>dont dépenses de personnel (D012)</i>	16 750 728 €	16 629 977 €	17 424 874 €	17 635 534 €	17 874 673 €	+1,64 %
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	8 816 325 €	10 308 861 €	10 488 283 €	8 913 914 €	8 258 048 €	-1,62 %
<i>Frais financiers</i>	2 224 898 €	2 405 045 €	2 476 768 €	2 385 813 €	2 808 331 €	+5,99 %
<b>ÉPARGNE BRUTE (CAF)</b>	6 944 908 €	5 877 835 €	8 315 559 €	6 188 190 €	4 757 846 €	-9,02 %
<b>Amortissement du capital de la dette</b>	4 634 786 €	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	+1,14 %
<b>ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)</b>	2 310 122 €	1 584 876 €	3 735 187 €	1 881 540 €	-91 654 €	
<b>CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)</b>	2 310 122 €	1 584 876 €	3 735 187 €	1 881 540 €	-91 654 €	
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b> (hors dette)	6 292 148 €	8 410 204 €	7 687 100 €	7 880 790 €	7 660 878 €	+5,04 %
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b> (y.c. cessions, hors dette)	3 340 150 €	2 964 565 €	3 773 449 €	2 286 850 €	2 097 941 €	-10,98 %
<b>EMPRUNTS NOUVEAUX</b>	0 €	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	ns
<b>SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ</b>	4 712 188 €	4 070 312 €	6 553 217 €	6 983 250 €	7 022 740 €	+10,49 %
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12</b>	4 070 312 €	6 609 549 €	7 374 753 €	6 570 850 €	7 711 293 €	+17,32 %
<b>ENCOURS DE DETTE AU 31/12</b>	56 502 130 €	58 609 172 €	54 028 800 €	54 022 150 €	55 515 794 €	-0,44 %

## Commune : ROYAN

équilibres financiers	CA2010	CA2011	CA2012	CA2013	CA2014	Variation annuelle
	38 551 969 €	40 176 774 €	41 163 866 €	40 125 326 €	39 685 064 €	moyenne ou montant moyen sur la période 0,73%
<b>Recettes de gestion</b>						
Produit des services (R70)	2 437 423 €	2 476 493 €	2 560 433 €	2 503 598 €	2 339 027 €	-1,02%
Impôts et taxes (R73)	22 644 670 €	23 869 702 €	23 846 613 €	24 580 731 €	24 723 453 €	2,22%
Contributions directes ménages	16 776 350 €	17 166 926 €	17 722 646 €	18 509 913 €	18 842 007 €	2,95%
Rôles supplémentaires	76 886 €	59 232 €	53 729 €	24 283 €	33 181 €	-18,95%
Total fiscalité directe	16 853 236 €	17 226 158 €	17 776 375 €	18 534 196 €	18 875 188 €	2,87%
AC + DSC	1 732 407 €	1 732 890 €	1 733 221 €	1 734 747 €	1 734 882 €	0,04%
<b>Produit des droits de mutation</b>						<b>-4,92%</b>
Autres recettes fiscales	1 586 099 €	1 974 784 €	1 692 327 €	1 418 672 €	1 296 327 €	3,31%
Dotations et Participations (R74)	2 472 928 €	2 935 870 €	2 644 690 €	2 893 116 €	2 817 056 €	-2,25%
<b>Dotation globale de fonctionnement (R741)</b>						<b>-1,85%</b>
Participations (R747)	8 364 364 €	8 304 204 €	8 144 696 €	7 896 914 €	7 635 579 €	-3,31%
Atténuation de charges (R013)	6 478 907 €	6 445 378 €	6 394 732 €	6 334 133 €	6 012 306 €	1,74%
Autres recettes de fonctionnement	1 208 395 €	1 179 084 €	1 105 569 €	956 998 €	1 055 957 €	-0,69%
	202 707 €	95 228 €	150 839 €	198 371 €	217 187 €	
	4 902 805 €	6 804 931 €	8 329 833 €	4 945 712 €	4 769 818 €	
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>29 735 644 €</b>	<b>29 867 913 €</b>	<b>30 675 583 €</b>	<b>31 211 412 €</b>	<b>31 427 016 €</b>	<b>1,39%</b>
Dépenses de personnel (D012)	16 750 728 €	16 629 977 €	17 424 874 €	17 635 534 €	17 874 673 €	1,64%
Dépenses de personnel (D64)	16 657 866 €	16 538 488 €	17 317 720 €	17 542 938 €	17 781 965 €	1,65%
<b>dont rémunérations principales (641.11)</b>						<b>0,43%</b>
dont autres indemnités (641.18)	7 996 513 €	7 841 006 €	7 928 996 €	8 057 088 €	8 135 039 €	2,23%
<b>dont cotisations (6451+53+54+55+58)</b>						<b>1,20%</b>
Charges à caractère général (D011)	2 027 290 €	2 092 518 €	2 152 816 €	2 120 257 €	2 213 975 €	2,55%
<b>dont énergie, élec. &amp; carb. (606.12-22)</b>						<b>5,70%</b>
dont entretien (6152+6155)	4 396 004 €	4 290 803 €	4 362 375 €	4 503 668 €	4 609 960 €	2,76%
<b>dont maintenance (6156)</b>						<b>8,18%</b>
dont fournitures (6063)	8 539 507 €	8 913 653 €	8 935 439 €	9 304 015 €	9 443 006 €	-3,76%
Atténuation produits (D014)	1 370 348 €	1 443 734 €	1 607 791 €	1 800 386 €	1 710 847 €	ns
Autres atténuations	750 657 €	653 296 €	714 599 €	815 663 €	837 118 €	ns
Autres charges courantes (D65)	224 186 €	240 957 €	266 591 €	279 581 €	307 044 €	-2,04%
Contingents et Participations (D655)	413 137 €	370 739 €	364 342 €	373 269 €	354 356 €	-7,11%
Subventions de fonctionnement (D657)	0 €	0 €	2 153 €	2 780 €	15 357 €	-2,15%
dont CCAS	0 €	0 €	2 153 €	2 780 €	15 357 €	2,87%
dont subventions de fonctionnement	4 445 409 €	4 324 283 €	4 313 117 €	4 269 083 €	4 093 980 €	-2,75%
dont subventions de fonctionnement	157 757 €	158 630 €	111 634 €	104 085 €	117 441 €	
dont subventions de fonctionnement	4 079 143 €	3 861 512 €	3 961 411 €	3 906 340 €	3 739 477 €	
dont subventions de fonctionnement	518 000 €	533 550 €	563 550 €	580 000 €	580 000 €	
dont subventions de fonctionnement	2 191 143 €	2 041 962 €	2 042 911 €	1 970 340 €	1 959 477 €	
<b>épargne de gestion</b>	<b>8 816 325 €</b>	<b>10 308 861 €</b>	<b>10 488 283 €</b>	<b>8 913 914 €</b>	<b>8 258 048 €</b>	<b>-1,62%</b>

Intérêts de la dette existante	2 224 898 €	2 405 045 €	2 476 768 €	2 385 813 €	2 808 331 €	5,99%
Solde produits - charges financières	-137 037 €	-348 656 €	-353 977 €	-320 653 €	-182 582 €	ns
Solde produits - charges exceptionnelles (hors cessions)	490 518 €	-1 677 325 €	658 021 €	-19 258 €	-509 289 €	
<b>épargne brute (CAF)</b>	<b>6 944 908 €</b>	<b>5 877 835 €</b>	<b>8 315 559 €</b>	<b>6 188 190 €</b>	<b>4 757 846 €</b>	<b>-9,02%</b>
Amortissement du capital de la dette existante	4 634 786 €	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	1,14%
<b>épargne nette (CAF Nette)</b>	<b>2 310 122 €</b>	<b>1 584 876 €</b>	<b>3 735 187 €</b>	<b>1 881 540 €</b>	<b>-91 654 €</b>	
Dépenses d'investissement (hors D16)	6 292 148 €	8 410 204 €	7 687 100 €	7 880 790 €	7 660 878 €	5,04%
<b>Dépenses d'équipement (D20,204,21,23)</b>	<b>6 251 143 €</b>	<b>8 400 420 €</b>	<b>7 682 300 €</b>	<b>7 865 799 €</b>	<b>7 655 128 €</b>	<b>5,20%</b>
dont 20	92 626 €	178 677 €	184 955 €	156 310 €	107 912 €	3,89%
dont 21	505 180 €	1 437 104 €	1 320 266 €	1 074 116 €	746 425 €	10,25%
dont 23	5 465 314 €	6 784 639 €	6 177 079 €	6 597 873 €	6 763 291 €	5,47%
dont constructions en cours	3 954 975 €	3 785 119 €	1 796 521 €	2 048 131 €	2 668 305 €	-9,37%
dont204	188 023 €	0 €	0 €	37 500 €	37 500 €	-33,17%
Opérations pour compte de tiers (D45)	34 714 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-100%
Autres dépenses d'investissement	6 291 €	9 784 €	4 800 €	14 991 €	5 750 €	-2,22%
Recettes d'investissement	3 340 150 €	2 964 565 €	3 773 449 €	2 286 850 €	2 097 941 €	-10,98%
FACTVA	1 694 023 €	715 208 €	1 057 873 €	1 041 957 €	762 476 €	-18,09%
Subventions d'investissement reçues (R13)	641 641 €	947 711 €	998 426 €	446 628 €	645 389 €	0,15%
Produit des cessions des immobilisations (775)	56 160 €	780 839 €	710 500 €	288 973 €	327 730 €	55,43%
Autres recettes d'investissement	948 326 €	520 807 €	1 006 650 €	509 292 €	362 346 €	-21,38%
Besoin de financement de l'investissement	2 951 998 €	5 445 639 €	3 913 651 €	5 593 940 €	5 562 937 €	17,16%
Emprunt	0 €	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	ns
Dont emprunts nouveaux	0 €	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	ns
Amortissement du capital	4 634 786 €	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	1,14%
Dont amortissement de la dette normale	4 634 786 €	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	1,14%
Solde net de dette	-4 634 786 €	2 107 041 €	-3 580 372 €	-1 006 650 €	1 493 644 €	ns
Variation du fonds de roulement	-641 876 €	2 539 237 €	821 536 €	-412 400 €	688 553 €	ns
Solde de clôture reporté	4 712 188 €	4 070 312 €	6 553 217 €	6 983 250 €	7 022 740 €	10,49%
Résultat de clôture au 31/12	4 070 312 €	6 609 549 €	7 374 753 €	6 570 850 €	7 711 293 €	17,32%
Encours de dette au 31/12	56 502 130 €	58 609 172 €	54 028 800 €	54 022 150 €	55 515 794 €	-0,44%
Dette / ÉPARGNE BRUTE	8,14	9,97	6,5	8,73	11,67	9,43%
<b>Fiscalité : TAXES MÉNAGES</b>						
<b>Base nette Taxe Habitation</b>	51 001 114 €	51 573 415 €	53 637 830 €	56 934 594 €	57 524 119 €	<b>3,05%</b>
<b>Base nette Taxe Foncier Bâti</b>	38 120 964 €	39 226 033 €	40 322 646 €	41 821 869 €	42 749 157 €	<b>2,91%</b>
Base nette Taxe Foncier Non Bâti	108 860 €	114 503 €	135 110 €	118 809 €	109 506 €	0,15%
Taux TH	10,71%	10,71%	10,71%	10,71%	10,71%	
Taux FB	29,53%	29,53%	29,53%	29,53%	29,53%	
Taux FNB	52,37%	52,37%	52,37%	52,37%	52,37%	

# ROYAN

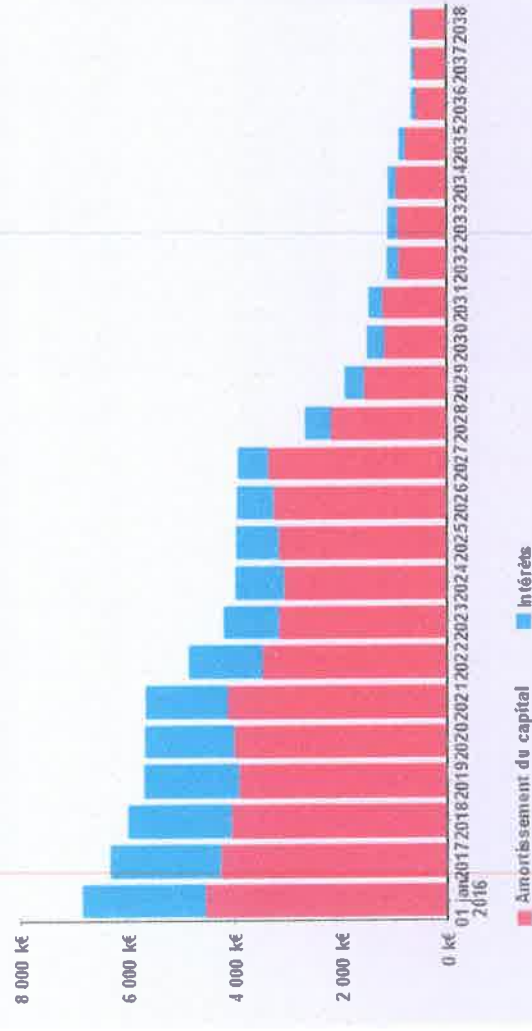
## Tableau de bord de la dette

en date du ven. 1 janvier 2016

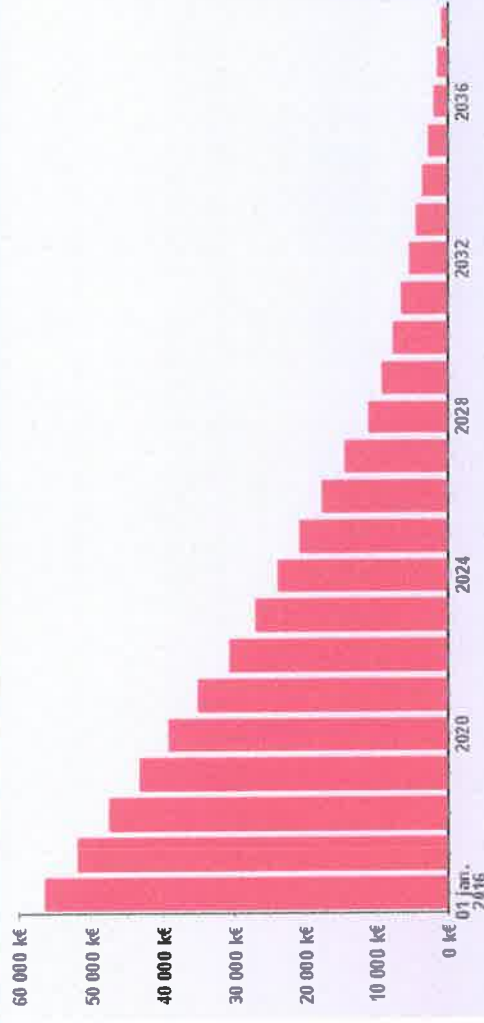
### Synthèse générale

Capital restant dû	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
56 867 256 €	26	3,65 %	13,66 ans	66,36 %	4,03 %	29,61 %

### Échéances



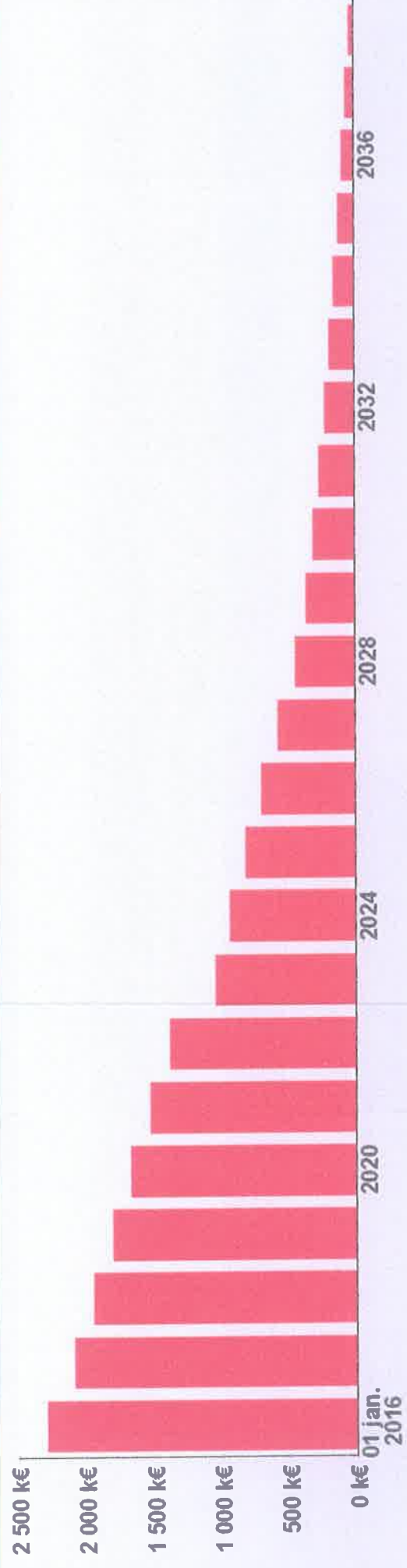
### Capital restant dû



**Amortissement**



**Intérêts**



Synthèse par type de support



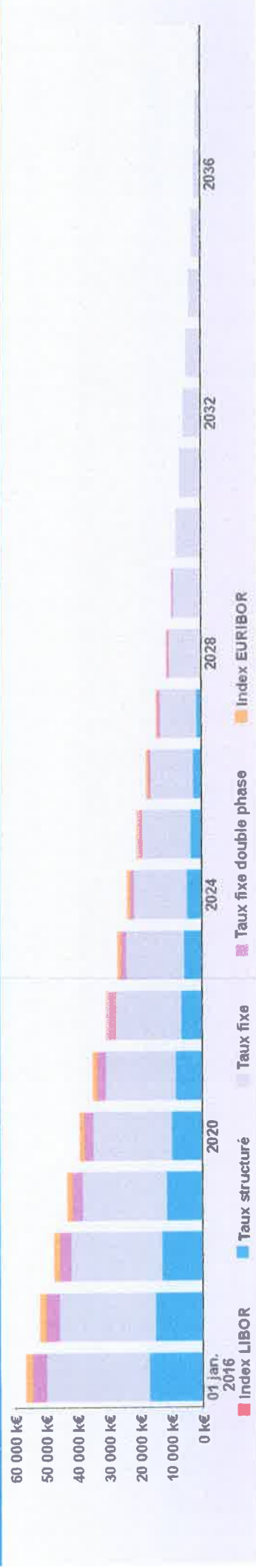
Support	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Contrat unique	56 706 296 €	99,72 %	24	3,66 %	13,70 ans	66,55 %	3,76 %	29,69 %
Contrat multi-index	160 960 €	0,28 %	2	0 %	0,00 ans	0 %	100 %	0 %

Synthèse par type de risque



Catégorie de risque	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Taux fixe en €	33 706 811 €	59,27 %	16	3,66 %	16,96 ans	100 %	0 %	0 %
Taux fixe en devises	4 031 704 €	7,09 %	2	3,72 %	6,67 ans	100 %	0 %	0 %
Taux variable en €	2 132 000 €	3,75 %	1	1,83 %	12,55 ans	0 %	100 %	0 %
Taux variable en devises	160 960 €	0,28 %	2	0 %	0,00 ans	0 %	100 %	0 %
Taux structuré	16 835 780 €	29,61 %	5	3,89 %	8,99 ans	0 %	0 %	100 %

Capital restant dû par type de taux



Synthèse par type de budget

Budget principal	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Budget principal	56 867 256 €	100 %	26	3,65 %	13,66 ans	66,36 %	4,03 %	29,61 %



Capital restant dû par budget

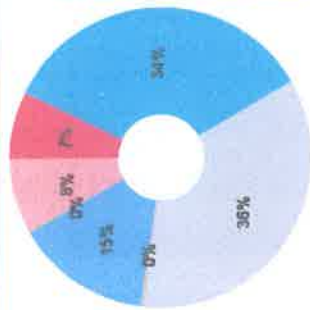


Synthèse par catégorie GISSLER

GISSLER	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
6F	13 392 618 €	23,55 %	5	3,86 %	9,80 ans	30,1 %	1,2 %	68,69 %
3E	5 420 834 €	9,53 %	2	3,57 %	4,53 ans	0 %	0 %	100 %
4B	309 255 €	0,54 %	1	5,4 %	0,75 ans	0 %	0 %	100 %
1A	35 838 811 €	63,02 %	17	3,55 %	16,70 ans	94,05 %	5,95 %	0 %
1E	1 905 738 €	3,35 %	1	4,1 %	11,68 ans	0 %	0 %	100 %

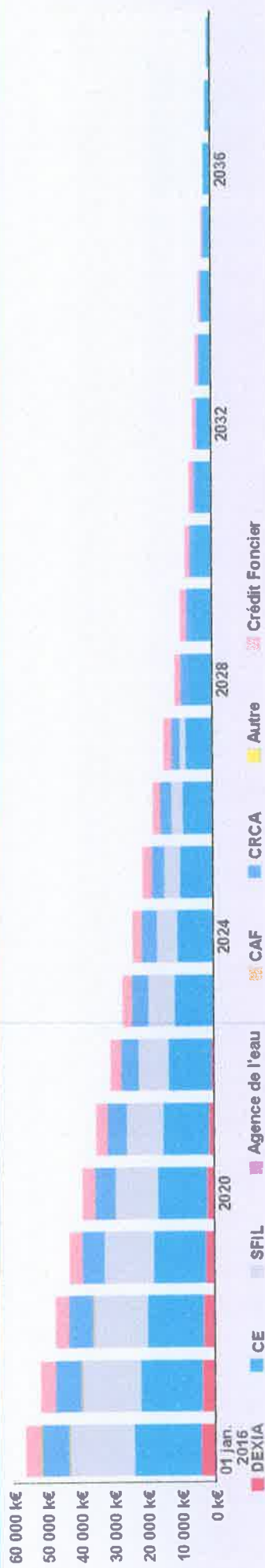


Synthese par prêteur



Prêteur	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
DEXIA	4 192 664 €	7,37 %	4	3,58 %	6,42 ans	96,16 %	3,84 %	0 %
CE	19 505 621 €	34,3 %	10	3,51 %	16,31 ans	92,62 %	0 %	7,38 %
SFIL	20 191 785 €	35,51 %	5	4,35 %	10,19 ans	23,75 %	0 %	76,25 %
Agence de l'eau	348 €	0 %	1	0 %	0,08 ans	100 %	0 %	0 %
CAF	40 000 €	0,07 %	1	0 %	3,01 ans	100 %	0 %	0 %
CRCA	8 332 000 €	14,65 %	3	3,2 %	16,31 ans	74,41 %	25,59 %	0 %
Autre	14 837 €	0,03 %	1	0,57 %	0,88 ans	100 %	0 %	0 %
Crédit Foncier	4 590 000 €	8,07 %	1	2,12 %	19,60 ans	100 %	0 %	0 %

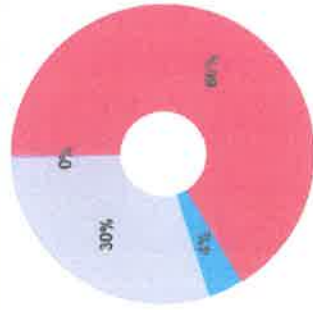
Capital restant dû par prêteur



Vos crédits "structurés"

Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
16 835 780 €	29,61 %	5	3,89 %	8,99 ans	0 %	0 %	100 %

Ventilation du CRD par type d'indemnité



Type d'indemnité	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Actuarielle	37 723 678 €	66,34 %	17	3,66 %	15,87 ans	100 %	0 %	0 %
Forfaitaire	2 146 837 €	3,78 %	2	1,82 %	12,47 ans	0,69 %	99,31 %	0 %
De marché	16 835 780 €	29,61 %	5	3,89 %	8,99 ans	0 %	0 %	100 %
Sans	160 960 €	0,28 %	2	0 %	0,00 ans	0 %	100 %	0 %

Liste des contrats

Réf.	Prêteur	Montant historique	Date sign.	Type de taux	Prochaine échéance	CRD au 01/01/2016	Durée rés.	Taux / Marge	Taux facial	Indemn.	Budgets	Cat. GISSLER
Prêt 42	DEXIA	1 317 574,65 €	26/11/99	LIBOR		0,00 €	1,00 ans	0,000 % 0,230 %	0,000 %	Sans	Principal	6F
Prêt 43	DEXIA	3 048 985,05 €	18/10/00	LIBOR	02/01/16	92 560,05 €	0,00 ans	0,000 % 0,190 %	0,000 %	Sans	Principal	6F
Prêt 104	Crédit Foncier	4 590 000,00 €	09/07/15	Fixe	03/02/16	4 590 000,00 €	19,60 ans	2,120 %	2,120 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 44	DEXIA	2 286 735,65 €	18/10/00	LIBOR	02/01/16	68 379,62 €	0,00 ans	0,000 % 0,190 %	0,000 %	Sans	Principal	6F
Prêt 57	DEXIA	512 390,14 €	26/11/99	LIBOR		0,00 €	1,00 ans	0,000 % 0,230 %	0,000 %	Sans	Principal	6F
Prêt 58	SFIL	3 695 765,54 €	16/12/02	Structuré	01/04/16	309 254,78 €	0,75 ans	5,397 %	5,280 %	De marché	Principal	4B
Prêt 68	CE	8 935 954,65 €	25/03/06	Structuré	25/04/16	1 440 486,42 €	2,32 ans	2,613 %	2,570 %	De marché	Principal	3E
Prêt 71	Agence eau	3 480,00 €	19/01/06	Fixe	19/01/16	348,00 €	0,05 ans	0,000 %	0,000 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 72	SFIL	7 762 494,08 €	17/04/07	Structuré	01/05/16	3 980 347,36 €	5,34 ans	3,914 %	3,650 %	De marché	Principal	3E
Prêt 74	DEXIA	1 984 582,96 €	15/05/06	Fixe	01/09/16	1 612 681,68 €	6,67 ans	3,720 %	3,720 %	Actuarielle	Principal	6F
Prêt 75	DEXIA	2 976 874,44 €	04/06/07	Fixe	01/09/16	2 419 022,55 €	6,67 ans	3,720 %	3,720 %	Actuarielle	Principal	6F
Prêt 82	CE	3 000 000,00 €	21/07/08	Double phase	28/01/16	1 600 000,00 €	7,58 ans	0,349 %	0,349 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 83	SFIL	3 423 919,00 €	26/02/08	Structuré		0,00 €	0,42 ans	0,000 %	0,000 %	De marché	Principal	1B
Prêt 84	CAF	100 000,00 €	18/11/05	Fixe	01/01/17	40 000,00 €	3,01 ans	0,000 %	0,000 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 85	CE	2 000 000,00 €	29/05/09	Double phase	25/06/16	1 400 000,00 €	13,49 ans	1,123 %	1,123 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 86	CE	2 000 000,00 €	28/04/09	Double phase	05/05/16	1 400 000,00 €	13,35 ans	1,131 %	1,131 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 91	CRCA	3 000 000,00 €	14/06/11	Fixe	02/01/16	2 400 000,00 €	15,76 ans	4,508 %	4,410 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 106	CE	131 000,00 €	05/10/15	Fixe	05/04/16	131 000,00 €	15,02 ans	2,586 %	2,260 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 102	CE	2 180 000,00 €	29/10/13	Fixe	05/02/16	2 069 336,63 €	13,11 ans	3,780 %	3,780 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 103	CRCA	4 000 000,00 €	21/07/14	Fixe	01/04/16	3 800 000,00 €	18,76 ans	3,148 %	3,080 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 105	CRCA	2 132 000,00 €	22/07/15	EURIBOR	15/07/16	2 132 000,00 €	12,55 ans	1,832 % 1,700 %	1,868 %	Forfaitaire	Principal	1A
Prêt 88	CE	3 400 000,00 €	28/12/10	Fixe	20/01/16	2 720 000,00 €	15,07 ans	3,880 %	3,880 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 96	SFIL	2 231 788,84 €	03/05/12	Structuré	01/09/16	1 905 737,74 €	11,68 ans	4,097 %	4,030 %	De marché	Principal	1E
Prêt 100	SFIL	5 300 000,00 €	03/05/12	Fixe	01/01/17	4 796 491,05 €	12,01 ans	5,424 %	5,350 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 95	SFIL	10 773 966,63 €	03/05/12	Structuré	01/05/16	9 199 954,09 €	11,34 ans	3,985 %	3,920 %	De marché	Principal	6F
Prêt 78	CE	4 000 000,00 €	18/01/08	Fixe	08/02/16	3 497 919,37 €	22,12 ans	4,830 %	4,830 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 79	CE	3 000 000,00 €	18/01/08	Fixe	09/05/16	2 623 439,48 €	22,37 ans	4,830 %	4,830 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 81	CE	3 000 000,00 €	18/01/08	Fixe	13/06/16	2 623 439,48 €	22,47 ans	4,830 %	4,830 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 92	Autre	73 349,00 €	15/01/12	Fixe	17/02/16	14 837,42 €	0,88 ans	0,570 %	0,570 %	Forfaitaire	Principal	1A
<b>Totaux</b>						<b>56 867 255,73 €</b>						

# ROYAN

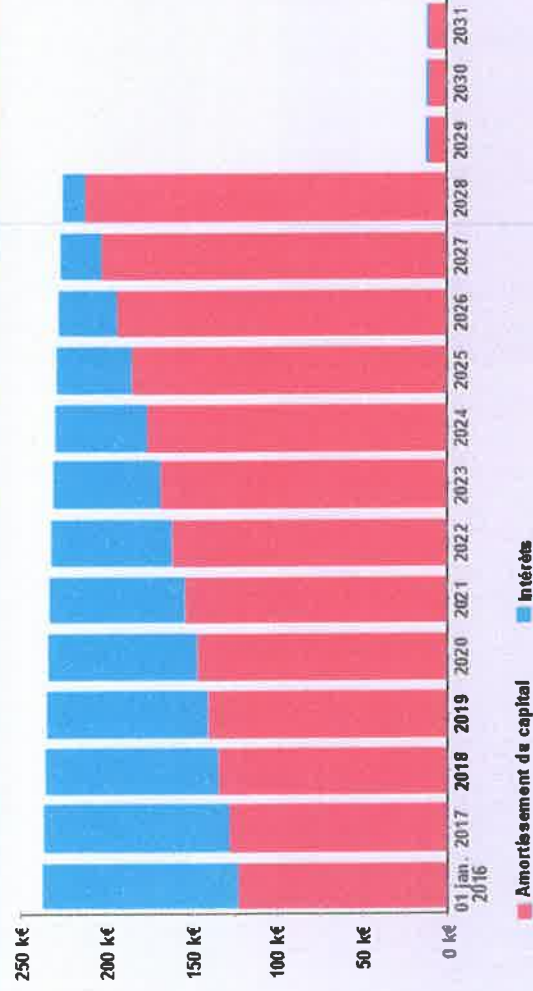
## Tableau de bord de la dette

en date du ven. 1 janvier 2016

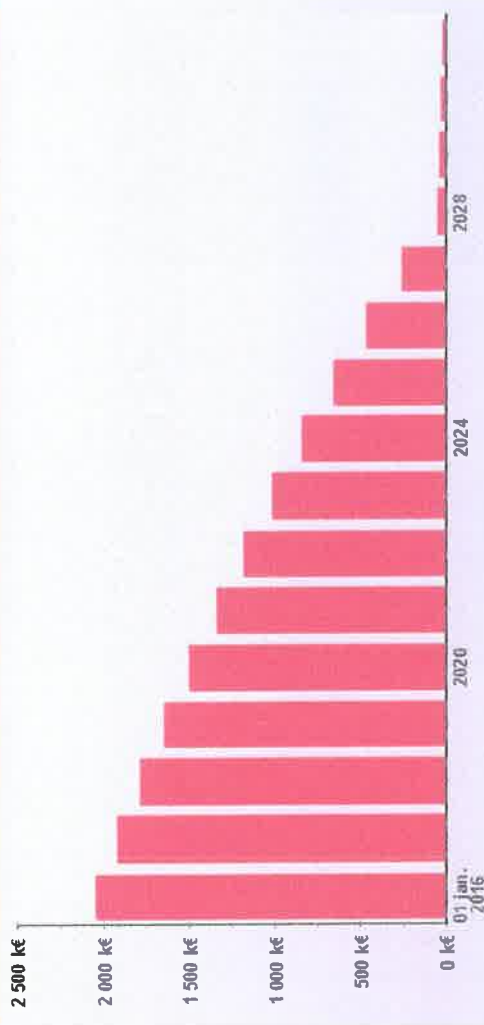
### Synthèse générale

Capital restant dû	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
2 150 996 €	2	5,31 %	12,24 ans	100 %	0 %	0 %

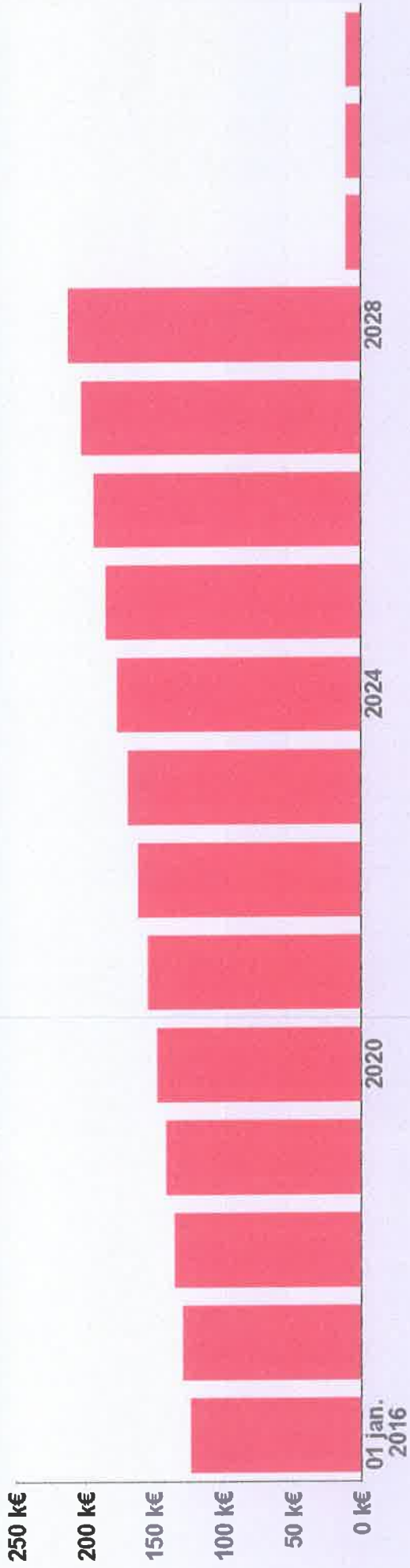
### Échéances



### Capital restant dû



**Amortissement**



**Intérêts**



**Synthèse par type de support**

Support	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Contrat unique	2 150 996 €	100 %	2	5,31 %	12,24 ans	100 %	0 %	0 %

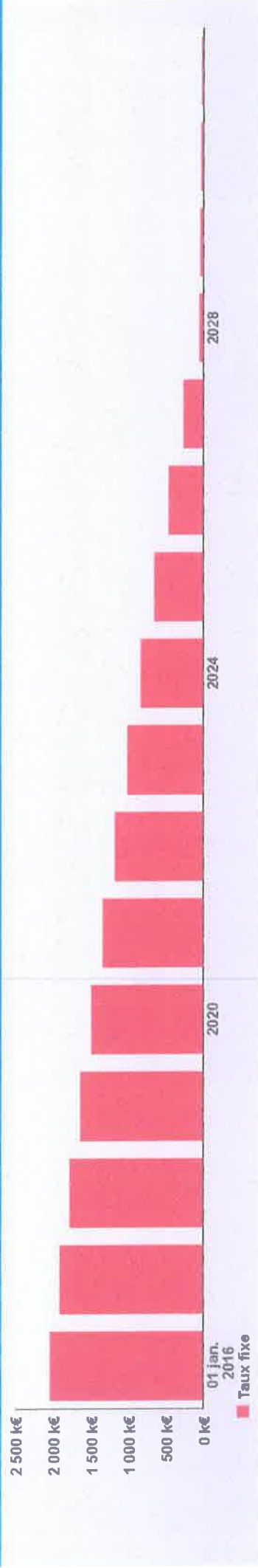


**Synthèse par type de risque**

Catégorie de risque	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Taux fixe en €	2 150 996 €	100 %	2	5,31 %	12,24 ans	100 %	0 %	0 %



**Capital restant dû par type de taux**



Synthèse par type de budget

Budget	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Budget eau	2 150 996 €	100 %	2	5,31 %	12,24 ans	100 %	0 %	0 %



Capital restant dû par budget



Synthèse par catégorie GISSLER

GISSLER	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
1A	2 150 996 €	100 %	2	5,31 %	12,24 ans	100 %	0 %	0 %



Synthèse par prêteur



Prêteur	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
CE	160 000 €	7,44 %	1	3,88 %	15,07 ans	100 %	0 %	0 %
SFIL	1 990 996 €	92,56 %	1	5,42 %	12,01 ans	100 %	0 %	0 %

Capital restant dû par prêteur



Vos crédits "structurés"

Ventilation du CRD par type d'indemnité



Type d'indemnité	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Actuarielle	2 150 996 €	100 %	2	5,31 %	12,24 ans	100 %	0 %	0 %

Liste des contrats

Réf.	Prêteur	Montant historique	Date sign.	Type de taux	Prochaine échéance	CRD au 01/01/2016	Durée rés.	Taux / Marge	Taux facial	Indemn.	Budgets	Cat. GISSLER
Prêt 80	CRCA	1 066 000,00 €	27/06/08	Fixe		0,00 €	0,21 ans	0,000 %	0,000 %	Actuarielle	Eau	1A
Prêt 97	Agence eau	153 029,60 €	15/11/12	Fixe		0,00 €	0,04 ans	0,000 %	0,000 %	Actuarielle	Eau	1A
Prêt 89	CE	200 000,00 €	28/12/10	Fixe	20/01/16	160 000,00 €	15,07 ans	3,880 %	3,880 %	Actuarielle	Eau	1A
Prêt 99	SFIL	2 200 000,00 €	03/05/12	Fixe	01/01/17	1 990 996,29 €	12,01 ans	5,424 %	5,350 %	Actuarielle	Eau	1A
<b>Totaux</b>						<b>2 150 996,29 €</b>						